RECHERCHES

SUR

LA VIE ET L'ŒUVRE DE NICOLAS DE LIRE

DE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS

PAR

Henri LABROSSE

Licencié ès lettres-philosophie

INTRODUCTION

DE L'HISTOIRE DE L'EXÉGÈSE BIBLIQUE AU MOYEN ÂGE

- 1. L'exégèse biblique occupe une place importante dans l'histoire de la civilisation du Moyen-âge. Par l'interprétation allégorique, la Bible est devenue une des sources principales de la théologie, de la philosophie, du droit, de la vie religieuse et morale de cette époque.
- 2. C'est pourquoi les commentaires des Livres saints offrent un intérêt de premier ordre, non seulement pour l'histoire de la Bible et des théories exégétiques, mais encore, et peut-être surtout, pour celle des idées et de la civilisation médiévales. Documents d'une extrême variété, ils reflètent les préoccupations et les tendances des siècles qui les ont produits. L'historien soucieux de suivre l'évolution de la pensée humaine dans toutes ses manifestations ne peut se dispenser de les étudier.

PREMIÈRE PARTIE

BIOGRAPHIE DE NICOLAS DE LIRE

Nicolas de Lire est né vers 1265, au bourg de Lire (ou Lyre), en Normandie, de parents chrétiens (et non juifs, comme on le répète encore, en dépit du travail de Reinhard, Pentas conatuum sacrorum, éd. Leipzig, 1709, diss. III).

Vers 4300, il entra au couvent de Verneuil (Eure), où les Frères-Mineurs s'étaient installés dès avant 4267. Ses études théologiques s'achevèrent à l'Université de Paris, où il fut reçu docteur avant 4309. Le 41 avril de cette année, il signait, en cette qualité, le procès-verbal de l'examen par la Faculté de théologie, du livre de Marguerite Porète, accusée d'hérésie. A la même époque parut, sous forme de Quæstio de quolibet, son premier traité contre les juifs (Probatio adventus Christi).

Suivant les Mémoires pour servir à l'histoire de la province des Cordeliers, dite de saint Bonaventure (manuscrit de Lyon, 1422), Nicolas fut élu en 1314 provincial des Frères-Mineurs de Bourgogne, en remplacement de Frère Humbert. Il est certain qu'il devint provincial de son ordre, pour la province de France, avant le 1er février 1319. A cette date, en effet, il assista en cette qualité à la cérémonie de vêture de Blanche, fille de Philippe le Bel, à l'abbaye de Longchamps, près Paris.

Au mois de juin 1321, nous le trouvons revêtu de la même dignité au chapitre général des Frères-Mineurs qui se tint à Pérouse, sous la présidence de Frère Michel de Cesena, général de l'Ordre, et où fut discutée la question de la pauvreté du Christ et des Apôtres.

En 1322, Nicolas entreprend un vaste commentaire littéral sur tous les livres de la Bible, qui ne fut achevé que le 20 mars 1331. C'est la *Postilla litteralis*. Il avait déjà fait paraître plusieurs ouvrages : un commentaire sur les *Sen*- tences, de Pierre Lombard; un Abrégé des « Quodlibeta », d'Henri de Gand; des postilles sur les quatre Evangélistes, sur Daniel, sur les Psaumes et fort probablement sur l'Apocalypse.

En 1325, il remplissait, peut-être pour la seconde fois, les fonctions de provincial des Frères-Mineurs de Bourgogne.

Au cours des années 1330-1332, Nicolas, qui, dès le mois de mai 1325, avait été choisi par Jeanne de Bourgogne, veuve de Philippe V le Long, pour être un de ses exécuteurs testamentaires, fonde à Paris, de concert avec Pierre Bertrand, cardinal du titre de saint Clément, et conformément aux dernières volontés de la princesse, le collège de Bourgogne et en rédige les statuts.

Le 13 octobre 1333, parut le traité dans lequel Nicolas relève les divergences du texte latin et du texte hébreu de l'Ancien Testament (De differentia nostræ translationis ab hebraica littera).

Le 19 décembre de la même année, Philippe VI de Valois convoqua à Vincennes les docteurs en théologie de l'Université de Paris pour connaître leur sentiment touchant la vision béatifique. Nicolas prit part à cette réunion et signa les procès verbaux qui furent adressés au roi de France et au pape Jean XXII.

De cette époque datent la seconde édition du traité contre les juifs (*Probatio adventus Christi*) qui avait paru en 1309-10; son traité *De visione divinæ essentiæ* (après le 2 janvier 1334) et un second ouvrage contre les juifs (*Responsio ad quemdam Judæum*), qui fut achevé le 23 juin 1334.

Nous sommes fort peu renseignés sur les dernières années de Nicolas de Lire. En 1339, très probablement le 23 avril, il publiait un commentaire mystique et moral sur l'Ecriture (Postilla moralis); il faut probablement reporter après cette date la composition d'une méditation pieuse sur la vie de saint François d'Assise (Contemplatio ad honorem sancti Francisci).

Nicolas de Lire mourut certainement après le 6 juillet 1349

et, suivant toute vraisemblance, le 14 octobre de la même année. Il fut enseveli dans la salle du chapitre du grand couvent des Cordeliers, à Paris.

DEUXIÈME PARTIE

L'ŒUVRE DE NICOLAS DE LIRE

I. — CATALOGUE CRITIQUE

Œuvres d'authenticité certaine

1º Postilla litteralis (Postillae perpetuæ; Glossæ breves). Incipit : Hæc omnia liber vitæ. Secundum quod dicit b. Gregorius. Les manuscrits contenant tout ou partie de ce commentaire sur l'Ecriture sont extrêmement nombreux. Edité très souvent : la première édition parut à Rome, 1471-2, cinq volumes in-folio; la meilleure à Douai, 1617, par les soins des théologiens de Douai, six volumes in-folio; réimprimée, Anvers, 1634. Dans la plupart des manuscrits et dans toutes les éditions, on n'a pas conservé pour les livres bibliques l'ordre adopté par Nicolas de Lire, qui était le suivant : Pentateuque, Josué, Juges, Ruth, Rois, Paralipomènes, I Esdras, Néhémie, Esther, Job, Psaumes, Proverbes, Ecclésiaste, Cantique, Isaïe, Jérémie, Lamentations, Ezéchiel (ch. I-XXXIX), Daniel, (I-XII), 12 Petits Prophètes, 4 Evangiles, 14 Epîtres de saint Paul, Actes, 7 Epîtres canoniques, Apocalypse, puis les divers livres non canoniques: Tobie, Baruch, Daniel (ch. XIII et XIV), Judith, I-II Machabéees, Sagesse, Ecclesiastique, II Esdras.

Ce commentaire, suivant le sens littéral, sur tous les livres de la Bible, fut entrepris en 1322 et achevé le 20 mars 1331. En 1326, Nicolas commentait les Psaumes; en 1327, Isaïe; en 1328, Ezéchiel (ch. I-XXXIX); le 2 mai 1329, il achevait la postille sur l'Epître aux Romains; le 5 juillet, sur

l'Epître aux Corinthiens; le 22 juillet, sur l'Epître aux Ephésiens; fin 1329 ou début 1330, l'Apocalypse; le 14 mars 1331, la Sagesse, et le 20 mars, II Esdras. Quant aux chapitres XL-XLVIII d'Ezéchiel, que Nicolas avait d'abord laissés de côté, leur commentaire parut le 13 juin 1332.

Avant 1322, Nicolas avait publié quelques commentaires isolés sur les Psaumes, les Evangiles et fort probablement l'Apocalypse.

2º Postilla moralis seu mystica (Moralitates, Liber moralium).

Incipit: Vidi in dextera sedentis... sedens super gloriæ thronum.

C'est un commentaire mystique et surtout moral sur les livres suivants : Pentateuque, Josué, Juges, Ruth, Rois, Paralipomènes, I Esdras, Néhémie, Esther, Job, Psaumes, Isaïe, Jérémie, Lamentations, Ezéchiel, Daniel (ch. I-XIV), Petits Prophètes, Evangiles, Actes, Apocalypse, Tobie, Judith, I-II Machabées.

Une trentaine de manuscrits. Edité ordinairement avec la *Postilla litteralis*, notamment en 1617 et en 1634. Achevé en 1339, probablement le 23 avril.

3º Tractatus de differentia nostræ translationis ab hebraica littera Veteris Testamenti (Liber differentiarum).

Incipit: Sapientiam scribe in tempore vacuitatis. Scriptura sacra proprie sapientia nominatur.

Douze manuscrits. dont cinq à Paris. Edité au quinzième siècle, à Rouen, s. d., chez Martin Morin. Achevé le 16 octobre 1333.

4º Probatio adventus Christi contra Judwos (De Judworum perfidia; De impletione legalium; De Messia; Quæstio de Incarnatione Verbi, etc...).

Incipit: Quæritur utrum per scripturas a Judæis receptas possit probari.

Manuscrits très nombreux. Edité souvent, ordinairement avec le traité suivant (cf. 5°), sous le titre: Libellus quæstionum judaicam perfidiam improbantium, par exemple à la suite de la Postilla litteralis. Anvers, 1634, tome VI.

Composé en 1309-10 comme quæstio de quolibet; remanié plus tard entre le 20 mars 1331 et le 23 juin 1334.

5° Responsio ad quemdam Judæum ex verbis Evangelii sec. Mathæum contra Christum nequiter arguentem (A pologia contra Judæum, etc.).

Incipit: Potens sit exhortari in doctrina sana... Licet autem propositum verbum. Manuscrits nombreux (50 environ).

Edité ordinairement avec le précédent (cf. 4°) à la suite de la *Postilla litteralis*, par ex. Anvers, 1634, t. VI. Achevé le 23 juin 1334.

6º De Visione divinæ essentiæ ab animabus sanctis a corpore separatis (De Visione beatifica vel beatorum, etc.)
Incipit: Qui elucidant me vitam æternam habebunt.
Verbum propositum Dei in persona sapientiæ.

14 manuscrits. Composé certainement après le 2 janvier 1334, probablement dans le cours de cette même année.

7º Oratio devota seu contemplatio ad honorem sancti Francisci.

Incipit: Postquam, auxiliante Domino, scripsi quadam opera super utrumque Testamentum. — Aucun manuscrit. Edité à Paris, 1512, dans le Firmamenta trium ordinum sancti Francisci; Anvers, 1623, parmi les œuvres de saint François (éd. L. Wadding, t. IV); s. l., 1641.

Cet opuscule, dont on a, bien à tort, suspecté l'authenticité, me semble postérieur à la *Postilla moralis*, c'est-àdire au 23 avril 1339.

Œuvres d'authenticité simplement probable ou douteuse.

8° Commentaire sur les sentences de Pierre Lombard. Connu par quelques extraits manuscrits : Bruxelles, Bibliothèque royale, 12171 (cf. également Cracovie, Université, BB. IV, 43) et citations (J. Gritsch, Quadragesimale).

9º Quodlibeta (Quæstiones de quolibet).

a 1^{re} édition de la *Probatio adventus Christi*, en 1309-10. Cf. supra 4°.

b Quæritur utrum rex Salomon pænituerit. Cf. Postilla litteralis, II Reg. vii, 15.

10º Quastiones de quolibet Henrici de Gandavo abreviata.

Connu par le manuscrit 732 de la Bibliothèque Mazarine.

11º De sacramento Eucharistiw (Tractatulus de XIV conditionibus requisitis ad idoneam susceptionem sacramenti Eucharistiw. De idoneo ministrante et suscipiente sacramentum altaris. De corpore Christi).

Incipit: Hæc sunt conditiones necessario requisitæ. — 6 manuscrits (Einsiedeln 220 — Munich. Lat. 6982, 18245, 19885 — Vienne, 3828, 12880). Edité plusieurs fois au quinzième siècle, à la suite du De quidditate et efficacia Eucharistiæ, de saint Thomas d'Aquin. Cf Hain, Copinger, Pellechet, vo Aquino.

12º Ad Scotum de lapide philosophico.

Incipit: Quæritur utrum sit via possibilis. Manuscrit, Cambrai 819.

Authenticité très douteuse.

13° Lettres à Bernard de Verdun sur la pierre des philosophes. Manuscrit, Bodleienne, Digby 164.

Authenticité extrêmement douteuse.

14º De arte bene vivendi et bene moriendi. Edité à Paris, Petit, 1517. Cf. Sbaraglia. Suppl. 558.

Authenticité très douteuse.

15º Libellus de naturis rerum.

Signalé par Sanderus, *Bibl. Belgica manuscripta*, I (1641), 361, à l'ancienne abbaye cistercienne de Cambron (Nord).

16° De tribus statibus ad perfectionem.

Signalé par Hænel à Bàle (A. V. 23).

17º Epistolæ.

Signalé à la bibliothèque des Cisterciens d'Ossegg (Bohême), n° 21.

18º Super Credo. Signalé à Cracovie, Université, AA. IV. 15.

19° De matrimonio. Ibid.

 20° De revelatione turpitudinis.

Signalé à Hohenfurt (Autriche), Bibl. des Cisterciens, n° 22.

21º Abyssus mundi.

Incipit : Abjicit mundus pauperes. Signalé à Melk, Bibl. des Bénédictins, C. 3. — Attribué aussi, et probablement avec plus de raison, à Jacques de Lausanne.

On a attribué à Nicolas de Lire encore un certain nombre d'ouvrages, mais à tort.

Les uns sont de simples extraits, postérieurs à notre franciscain, de ses œuvres authentiques, notamment de la Postilla litteralis, par ex. Sermones de tempore et de sanctis; Postillae super epistolas et evangelia quadragesimalia; Enarrationes in epistolas et evangelia; Super cantica biblica; De oratione; De Pontio Pilato; Super testimonium Josephi Ægyptiaci de Christo.

Les autres sont complètement étrangers à Nicolas:

- 1. Super lectiones vigiliarum novem. Incipit : Parce mihi, Domine... Exprimitur. De Richard Role de Hampole.
- 2. Tabula historiarum Veteris Testamenti. Incipit : Considerans historiæ sacræ. De Pierre de Poitiers.
- 3. Repertorium seu Tabula super Bibliam. C'est un index de la Postilla litteralis.
 - 4. Pharetra fidei contra Judæos. Incipit: Acuite sagittas.
 - 5. Dialogus fidei contra infideles Judæos.
- 6. Præceptorium seu Expositio trifaria in Decalogum legis divinæ. Incipit : Audi, Israel, præcepta... In his verbis. Et toute une série de petits traités édités plusieurs fois à la suite du Præceptorium
 - 7. De decimis.
 - 8. Ad morientem.
 - 9. De articulis fidei.
 - 10. De septem peccatis mortalibus.
 - 11. De triplici modo peccandi in Deum.
 - 12. De operibus misericordiæ.
 - 13. De Antichristo.
 - 14. De fine mundi.

- 15. De immortalitate.
- 16. De Passione Christi.
- 17. De planctu Maria.
- 18. Colloquium peccatoris et crucifixi Jesu.
- 19. Expositio orationis dominicæ. Edité souvent, à la suite du De quidditate et efficacia Eucharistiæ, de saint Thomas et du De Sacramento de Nicolas de Lire. Cf. supra, 11°.
- 20. Liber hymnorum ou commentaire sur les principales hymnes de l'office ecclésiastique.
 - 21. Prærogativae gloriosæ Virginis Mariæ.
 - 22. De Claustro anima de Hugues de Saint-Victor.
- 23. De Cura clericali, édition de Paris, 4513, Petri Clientis.
- 24. De Superstitionibus. Manuscrit: Rome, Bibl. Boncompagni, nº 248, fº 77.

H. — ÉTUDE SUR L'ŒUVRE

1. L'exégète. — Nicolas savait assez d'hébreu pour lire lui-même la Bible hébraïque et utiliser les commentaires des rabbins. Il semble avoir ignoré complètement le grec.

Ses principes d'herméneutique ne diffèrent pas essentiellement de ceux de ses contemporains. Il conserve le canon des Livres saints reçu dans l'Eglise chrétienne, mais en accentuant la distinction des livres canoniques et des livres non canoniques. Ces derniers ne peuvent servir à la constitution du dogme : ils servent seulement à l'édification des fidèles. Nicolas admet la théorie du double sens de l'Écriture, littéral et mystique; mais insiste fortement sur la supériorité du sens littéral, fondement du sens spirituel. Le véritable sens de l'Écriture est celui qui est conforme tout à la fois au sens grammatical, non seulement de la version latine, mais encore du texte hébreu, à la raison et aux dogmes chrétiens. L'autorité des saints et des docteurs n'est pas telle, en matière d'exégèse, que l'on ne puisse, pour de bonnes raisons, rejeter leurs interprétations.

Son exégèse pratique répond à ces principes. Nicolas s'applique constamment à déterminer la place de chaque texte dans l'ensemble et à montrer que dans le Livre inspiré, constituant un tout homogène, il n'y a place ni pour l'erreur, ni pour la contradiction; à chaque instant, il discute des problèmes théologiques, surtout d'ordre pratique, suggérés par le texte; s'efforce de dissiper les obscurités, de combler les lacunes; relève avec soin les moindres particularités ou anomalies. En tout cela, Nicolas est bien de son temps; mais, où son originalité se manifeste, c'est dans le souci de rester fidèle au sens littéral, dans la comparaison du texte latin avec le texte hébreu, l'utilisation des commentaires juifs, la discussion très indépendante des interprétations traditionnelles, un sens historique et critique vraiment remar quable.

Son information paraît très étendue. Les auteurs qu'il cite le plus souvent sont : Flavius Josèphe, saint Jérôme, saint Augustin, l'Historia scolustica, saint Thomas (notamment pour Job et les Epîtres de saint Paul) et surtout l'exégète juif de Troyes, Raschi (Rabbi Salomon).

2. Le Polémiste. — La grande préoccupation de Nicolas de Lire, même dans ses commentaires, est de convaincre les Juifs de la vérité du christianisme par de solides raisons. A mon avis, c'est à une intuition pénétrante des exigences de cette polémique, qu'il faut attribuer le caractère profondément rationnel et critique de son œuvre.

Les deux traités que Nicolas de Lire écrivit spécialement contre les Juifs (*Probatio adventus Christi* et *Responsio ad Judæum*) se recommandent par la clarté et la conscience de l'exposition, la modération et la solidité de l'argumentation, la finesse des observations psychologiques.

3. Le Théologien. — Comme théologien, Nicolas est peu original. Il suit principalement saint Augustin et saint Thomas.

Dans son traité: De visione divinæ essentiæ, il discute surtout en exégète la question de la vision béatifique. Le De sacramento n'est pas à proprement parler une dissertation théologique et n'offre que la solution d'un certain nombre de cas de conscience.

4. Le Moraliste. — Le goût de Nicolas pour les questions de morale pratique se manifeste tout particulièrement dans son commentaire mystique de l'Ecriture (Postilla moralis) qui nous révèle un psychologue avisé, un prédicateur discret et un censeur plein de bonhomie.

III. - INFLUENCE DE NICOLAS DE LIRE

L'œuvre de Nicolas de Lire a obtenu un très vif succès et a été extrêmement répandue. Le nombre des manuscrits qui en ont été conservés (plus de 800), des éditions qui en ont été données de 1471 à 1660 (près de 100), les travaux dont elle a été l'objet (traductions, répertoires, extraits, critiques), toute une série de témoignages divers en font foi. Les Juifs la connaissaient et l'appréciaient.

Pour la détermination du sens littéral, les commentaires de Nicolas firent autorité, aux quatorzième et quinzième siècles, parmi les chrétiens. On appréciait sa clarté, son bon sens, sa sobriété et surtout son érudition hébraïque. La Postilla litteralis devint un manuel commode d'exégèse que l'on admira, que l'on utilisa, mais que l'on n'imita guère. Les commentateurs se crurent dispensés d'étudier les langues, notamment l'hébreu, et ne songèrent pas à suivre, comme l'avait fait Nicolas avec tant de profit et de succès, la voie tracée au treizième siècle par un autre franciscain, Roger Bacon.

Luther apprécia la méthode exégétique de Nicolas. Mais il ne faut pas voir dans le franciscain du quatorzième siècle un précurseur de la Réforme. Comme théologien et réformateur, Luther ne doit guère au Doctor planus et utilis.

